habitat & humanisme
Loger toutes les vies

2026

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Foncière Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)

En souscrivant au capital de la Société en commandite par action EHD, vous permettez la construction et la rénovation d'habitats pour des personnes âgées isolées, en perte d'autonomie et disposant de faibles ressources. Par ce geste, vous partagez les valeurs d'Habitat et Humanisme qui défend le **droit de bien vieillir pour tous**.

Pour souscrire au capital de EHD, merci de compléter et signer ce bulletin et de l'envoyer à :

Habitat et Humanisme - Service relation sociétaires EHD
69, chemin de Vassieux - 69647 Caluire et Cuire cedex

Je soussigné(e) : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Monsieur ☐ Société
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....
Email : ..... Date de naissance : .....
Profession : .....

Déclare souscrire au capital de la Société EHD :
Nombre d'actions souscrites (valeur de l'action = 21,60 €) :
- En lettres : .....
- En chiffres : .....

Soit la somme de .....€, que je règle :

☐ Par chèque, libellé à l'ordre de EHD-Souscription et joint à ce bulletin

☐ Par virement, intitulé EHD-Souscription + Nom Prénom -> IBAN : FR76 1780 6009 5562 2359 9568 407 - BIC : AGRIFRPP878

Pièces justificatives à produire pour les souscriptions à partir de 10 000 € :
Pour une personne physique : copie d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois / Pour une société : K bis / Pour une association : n° SIRET et PV de nomination du mandataire.

- Je souhaite bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu : ☐ **Oui** ☐ **Non**
- J'autorise EHD à me transmettre tous les documents administratifs par mail : ☐ **Oui** ☐ **Non**
- J'atteste avoir pris connaissance du Document d'Information Synthétique (DIS) : ☐ **Oui** ☐ **Non**

Le DIS est disponible sur simple demande auprès de EHD ou sur habitat-humanisme.org.
- Je reconnais conserver un exemplaire du présent bulletin sur papier libre.
- Votre attestation à joindre à votre déclaration de revenus vous sera envoyée en temps utile.

Le : **Signature :** **À :**

L'attention des souscripteurs est attirée sur les principaux facteurs de risques liés à la détention des actions de la Société EHD, détaillés dans le Document d'Information Synthétique (DIS) déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, document (AMF), en son article II-Risques.

label finansol.

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des actions d'EHD.
Le capital investi n'est pas garanti.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par EHD. Elles sont destinées au service administratif, ainsi qu'aux tiers expressément mandatés par EHD à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. EHD s'engage à ne pas sortir vos données hors UE. Vous pouvez également être amené à recevoir des communications d'autres organisations du mouvement Habitat et Humanisme. Pour vous y opposer ou faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données par courrier au 69 chemin de Vassieux - 69300 Caluire et Cuire, ou par mail à dpo.dpd@habitathumanisme.org.

Pour toute information : 04 72 26 03 48 • societaires.ehd@habitat-humanisme.org

habitat & humanisme
Loger toutes les vies

2026

AUGMENTATION DE CAPITAL
Foncière Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)

Présentation de EHD

Une foncière immobilière est une société spécialisée dans l'acquisition, la gestion et la location de biens immobiliers. Créé en 2003 et agréée **Entreprise solidaire d'utilité sociale** (ESUS), la Foncière Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD) a pour objectif de réaliser des opérations de mise aux normes ou de construction d'EHPAD, de maisons intergénérationnelles et de logements sociaux au sein du réseau **Habitat et Humanisme Soin**. Habitat et Humanisme Soin gère aujourd'hui **plus de 70 établissements dans plus de 30 départements** en mettant le ***prendre soin*** au cœur de son action et ainsi offrir un accompagnement digne et personnalisé à chacun.

Forme juridique : société en commandite par action, agréée d'intérêt collectif en date du 6 janvier 2004 et entreprise solidaire suivant agrément en date du 15 juin 2007, renouvelé le 30/08/2024, pour une période de 5 ans mise en conformité avec la réglementation issue de la Loi du 29 décembre 2015 (article 885-O V bis B du CGI sur les entreprises solidaires).
Objet social : étudier, réaliser et gérer des constructions pour répondre aux besoins des personnes en situation de rupture d'autonomie liée à un handicap physique, mental ou social et effectuer toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.
Document d'Information Synthétique (DIS) : 11/2026-10/2027 pour une OPTF de 11.999.966,40 € avec un capital social liminaire au 04/11/2026 de 221 378 400 €.
Siège Social : 69 chemin de Vassieux, 69300 CALUIRE ET CUIRE.

Caractéristiques de l'investissement

Variabilité du capital : le capital est variable. Il peut augmenter à tout moment, soit au moyen de souscriptions nouvelles effectuées par les associés, soit par l'admission de nouveaux associés.
Montant des souscriptions : chaque actionnaire peut souscrire à tout moment autant d'actions qu'il le souhaite (souscription minimum : 1 action).
Qui peut souscrire : toute personne physique ou morale.
Action : la valeur de l'action s'élève à 21,60 €. Les actions sont nominatives et indivisibles. EHD ne reconnaît qu'un propriétaire pour chacune d'elles. La responsabilité de chaque actionnaire est limitée à la valeur des actions qu'il a souscrites ou acquises.
Rémunération : EHD ne distribue pas de dividende.
Cession : pour permettre à EHD de mener à bien ses projets, il est recommandé de réaliser cet investissement dans une perspective long terme (10 à 15 ans). EHD s'engage à exercer ses meilleurs efforts pour répondre aux demandes de cession. Le vendeur s'acquittera des droits de mutation en vigueur.
Durée : EHD réalise des opérations immobilières qui font appel à des capitaux sur le long terme.

Fiscalité

Dispositif en vigueur selon la législation au 01/01/2026
Sous réserve d'être conservés pendant 5 ans, les titres souscrits ouvrent droit à l'avantage **IR - SIEG** (article 199 terdecies-0 AB du CGI) : réduction d'impôt sur le revenu, au titre des revenus 2026 de 25% du montant de la souscription plafonné à 50 000 € (célibataires) et 100 000 € (contribuables mariés ou pacsé), avec un report en cas de dépassement sur les 4 années suivantes, dans la limite du plafonnement des niches fiscales à 10 000 € de réduction d'impôt par an et par foyer, exclusivement pour l'investissement dans les foncières solidaires ; avec faculté de report pendant 5 ans en cas de dépassement.
En l'état actuel des textes, les actions d'EHD sont exclues de l'assiette de l'Impôt sur la fortune immobilière.

Conditions
En cas de revente des actions avant 5 ans (sauf en cas de décès, d'invalidité ou de licenciement), il sera procédé à une reprise de la totalité de la réduction d'impôt dans la limite du montant de la cession. En cas de revente des actions, vous acquitterez le droit de mutation en vigueur et l'impôt sur la plus-value éventuelle.